

DIRECTION DE LA POPULATION
SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET DES ACTIVITES DE LA PLANIFICATION FAMILIALE

Approche du Self Care face à la pandémie du Covid 19
Modèle digital pour le renforcement de la continuité des services de la Santé de la
Reproduction

Termes de référence pour le recrutement d'un Bureau d'étude

Reference : UNDAF Outcome3/CP Output 1 MOR09SMH/COVID-MPTF-SMH/ PTA- MS-UNFPA 2020 / Réponse à la pandémie du Covid-19, continuité des services : Santé maternelle, planification familiale et VBG/6.1. Recrutement d'une équipe de techniciens spécialistes dans le domaine de la digitalisation sanitaire

I. Contexte et justification :

Le premier cas confirmé de contamination au nouveau coronavirus COVID19 a été détecté au Maroc le 2 mars 2020. Dès le début de l'épidémie, le Maroc a mis en place un Plan National de veille et de riposte à l'infection par le COVID19, en ligne avec les directives « *Strategic Preparedness and Response Plan COVID-19: Operational Planning Guidelines to support country preparedness and Response* » de l'OMS. Au-delà du Plan National de veille et de riposte, et à l'instar des autres pays, le Maroc a intensifié les mesures de lutte contre la pandémie du COVID-19 par des mesures ambitieuses visant à réduire l'impact tant au niveau santé qu'au niveau économique. Ces mesures précoces ont permis au Maroc d'engager la lutte directe contre l'épidémie de COVID19.

Cependant, l'évolution de la situation épidémiologique et l'état d'urgence sanitaire ont retenti négativement, d'une part, sur l'accès et la continuité des services de santé y compris ceux relatifs à la Santé Sexuelle et Reproductive (SRR) offerts aux populations les plus vulnérables, et d'autre part, sur la protection des professionnels de première ligne.

C'est dans ce contexte que le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en partenariat avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation des Nations unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et en collaboration avec le Ministère de la Santé et les départements institutionnels concernés ainsi que des ONGs, a lancé le projet MPTF/COVID19 intitulé « **Assurer la continuité des services essentiels de soins de santé primaires et hospitaliers pour les populations vulnérables et développer des mesures d'hygiène et de prévention pour des secteurs essentiels non sanitaires durant la pandémie du COVID19** ».

Le projet est articulé autour de deux volets complémentaires visant le renforcement des capacités des institutions, de la société civile et des communautés pour faire face aux défis et conséquences du COVID-19. Ces interventions opérationnelles permettront, entre autres, de contribuer à assurer l'accès aux

services essentiels de soins de santé primaires aux populations les plus vulnérables, y compris les populations migrantes et réfugiées, pendant la pandémie du COVID 19, et à contribuer à la prévention des conséquences lourdes sur le système de santé en post pandémie.

Le 1^{er} volet du projet vise à renforcer la continuité des services dans le secteur de la santé, en priorisant quatre typologies de services, à savoir 1) la santé sexuelle et reproductive 2) la prise en charge des maladies chroniques 3) les services de santé pour les femmes victimes et survivantes à la violence, 4) la communication et l'engagement communautaire.

Le 2^{ème} volet vise le renforcement de l'accès à la santé et aux moyens de protection et de prévention dans les lieux de travail, en ciblant deux populations, à savoir 1) les professionnels de la santé et 2) les professionnels de première ligne travaillant dans d'autres secteurs.

Dans le cadre du 1^{er} volet du projet, l'UNFPA lance **un appel à candidature pour le recrutement d'un Bureau d'étude spécialiste dans le domaine de la digitalisation sanitaire pour développer un Modèle digital pour le renforcement de la continuité des services de la Santé de la Reproduction : Relance/Communication de la population cible des programmes de la SSR, particulièrement la planification familiale et la santé maternelle.**

II. Objectifs de la consultation

- Développer un modèle programmatique de relance/Communication interactif entre les professionnels de santé et les utilisatrices de service de la planification familiale et de la santé maternelle en faisant référence au projet pilote de digitalisation en matière de renforcement de la continuité des services de planification familiale durant et en post pandémie du Covid 19 ;
- Développer un système pour identifier l'état de suivi et de réception des prestations nécessaires : consultations, approvisionnement en produits (Produits contraceptifs, supplémentation en micronutriments,), références, rendez-vous, etc..
- Assurer la saisie des données des utilisateurs /utilisatrices des Etablissements des soins de Santé Primaires (ESSP) afin de constituer une base de données au niveau d'au moins 26 Etablissements répartis entre le milieu urbain et rural en concertation avec les commanditaires de cette consultation.
- Développer les paramètres de diffusion des messages (Ecrits, audio et vidéos) destinés à la population cible permettant sa sensibilisation sur la SSR en particulier la planification familiale et la santé maternelle;
- Assurer la formation au profit d'une équipe du Ministère de la Santé (Division de l'informatique et des Méthodes, gestionnaires des programmes de la SSR) composée par au moins 24 personnes, pour assurer le transfert des compétences et connaissances afin d'assurer la pérennité du projet ;
- Assurer la formation au profit d'au moins 200 professionnels de santé, dont au moins 50 gestionnaires et 150 prestataires de soins (dont au moins 100 femmes), pour l'utilisation du système digital ;
- Assurer la formation pour au moins 50 agents de développement communautaire ;
- Apporter les éventuelles modifications après le test sur le terrain ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre de l'intervention à tous les niveaux du système de santé ;
- Assurer la maintenance du modèle au cours de 3 mois suivants la mise en application du système digital.
- Fournir aux commanditaires de cette consultation les spécifications techniques relatives aux typologies téléphonique et d'abonnement internet adaptées afin d'assurer la qualité des services requis à travers le présent projet de digitalisation.

III. Résultat attendu :

- Assurer la mise en œuvre et la documentation du modèle digital de relance/Communication de la population cible des programmes de la SSR, particulièrement la planification familiale et la santé maternelle.

IV. Etapes :

- Tenir une réunion avec l'équipe du service central pilotée par le Service de la Programmation et des Activités de la Planification Familiale/Direction de la Population et l'équipe du UNFPA ;
- Présenter la note méthodologique ;
- Appliquer les orientations et les recommandations des personnes ressources et prendre en considération la documentation proposée ;
- Conduire des visites de terrain au niveau des ESSP ciblés, tenant compte des directives de protection et de prévention du COVID19 recommandées au niveau national ainsi que des procédures autorisées pour le déplacement aux régions de Rabat-Salé-Kenitra et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ;
- Développer une première version du modèle programmatique ;
- Saisir les données et les informations sur les PC des ESSP ciblés ;
- Tester le modèle et le réadapter si nécessaire ;
- Elaborer la version finale du modèle.

V. Livrables attendus :

- **Livrable 1** : Note méthodologique validée ;
- **Livrable 2** : Version 1 du modèle programmatique interactif entre les professionnels de santé et les utilisatrices des services de la planification familiale et la santé maternelle intégrée dans les PC des ESSP ciblés et base de données saisies. L'application de la base de données avec les scripts et le code source et les manuels techniques d'installation et de maintenance de la plateforme en Version Beta ;
- **Livrable 3** : Version finale électronique insérée dans les PC des ESSP ciblés. L'Application de la base de données avec les scripts et le code source et les manuels techniques d'installation et de maintenance de la plateforme en version finale.
- **Livrable 4** : Rapport de la formation dispensée à l'équipe centrale du Ministère de la Santé, aux professionnels de santé et aux agents de développement communautaire. Les photos, les capsules vidéo (dont vidéo-témoignages) collectées pendant la mise en œuvre de la consultation, notamment lors des formations, de l'installation du système digitale et des visites sur le terrain (voir annexe).

VI. Ethique de la consultation :

Les membres du bureau d'étude doivent tenir compte des principes de l'éthique dans la conception des livrables, y compris le respect des procédures et le maintien de la confidentialité et la sécurité des informations et des supports recueillis.

VII. Durée et lieu de la consultation :

- La durée de la consultation est de 60 jours qui commencera à partir de la date de la signature du contrat.
- Le lieu d'exécution de la consultation est Rabat et la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

VIII. Compétences et qualifications requises :

L'appel à la consultation est ouvert aux Bureaux d'études nationaux. L'équipe chargée de cette consultation doit répondre aux qualifications suivantes :

- Formation en informatique et programmation d'application téléphonique ;
- Une connaissance du système national de santé ;
- Une expérience et compétence dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive est souhaitable ;
- Expérience reconnue dans le domaine de la planification stratégique ;
- Une maîtrise de la langue française ;
- Très bonnes capacités de synthèses et de rédaction.

IX. Dossier de candidature :

- Une note méthodologique décrivant la démarche qui sera suivie pour répondre aux termes de référence de cette consultation ;
- Les CV, accompagnés des pièces justificatives, des personnes qui composent l'équipe du Bureau d'étude et leur rôle dans cette consultation, mentionnant leurs expériences antérieures dans le domaine de la consultation ;
- Un calendrier d'exécution ;
- Une proposition financière.

X. Modalités contractuelles et financières :

Un contrat de ladite consultation sera établi entre l'UNFPA et le Bureau d'étude. Le paiement sera effectué, selon les modalités de l'UNFPA, dans le cadre du projet de coopération entre le Ministère de la Santé et l'UNFPA (Plan de Travail Annuel-2020).

XI. Supervision de la consultation :

Le travail du Bureau d'étude sera réalisé en étroite collaboration avec l'équipe de la Direction de la Population / Division de la Planification Familiale en tant que coordonnateur de l'activité ;

Les livrables doivent être co-signés par les commanditaires de la consultation (Direction de la Population /Service de la Programmation et des Activités de la Planification Familiale), la Division de l'Informatique et des Méthodes et le responsable du bureau d'étude.

XII. Dépôt du dossier de candidature :

Les Bureaux d'étude intéressés sont priés(es) d'envoyer leur offre dans une enveloppe fermée par poste ou à déposer à l'adresse suivante : « UNFPA, 13, Avenue Balafrej, Souissi, Rabat » au plus tard **le 17 août 2020, à 16h00 de Rabat.**

L'enveloppe devra porter la mention :

A l'Attention de Mme Laila ACHARAI – UNFPA « Appel recrutement Digitalisation sanitaire- MPTF ».

La même proposition (note méthodologique, calendrier d'exécution, CV et pièces justificatives des membres de l'équipe et offre financière) devra être envoyée par email **en format PDF** à l'adresse suivante : acharai@unfpa.org et pilo@unfpa.org

Le sujet de l'email doit impérativement porter la mention suivante « **Appel recrutement Digitalisation sanitaire- MPTF** ».

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure fixées, ci-dessus, ne seront pas pris en compte.

Annexe : Description des tâches pour assurer la prise des photos et des vidéos

Les photos et les vidéos doivent être collectées pendant la mise en œuvre de la consultation et leur version brute doit être remise au commanditaire de la consultation. Aucun montage vidéo n'est requis.

REPERAGE ET TOURNAGE

Le prestataire effectue un repérage sur les lieux d'intervention choisis en collaboration avec le Ministère de la Santé et l'UNFPA.

PHOTOS :

Au moins 100 au total :

- Au moins 10 lors la formation de l'équipe du Ministère de la Santé,
- Au moins 10 lors de la formation des professionnels de santé,
- Au moins 10 lors de la formation des agents de développement communautaire,
- Au moins 60 lors des différentes étapes de la mise en œuvre du modèle digital au niveau des ESSP (30 en milieu rural et 30 en milieu urbain),
- Au moins 10 lors des visites de terrain de suivi.

VIDEOS :

Les lieux de prise de vidéos sont décidés en concertation avec le Ministère de la Santé et l'UNFPA.

Le prestataire effectue la prise des vidéos sur le terrain auprès des différents intervenants concernés par cette expérience. A noter que la langue parlée au niveau des vidéos peut être l'arabe classique, le darija marocain ou le français.

Nombre des vidéos, 10 au total :

- 2 lors de la formation des professionnels de santé ;
- 2 lors de la formation des agents de développement communautaire ;
- 2 témoignages de deux membres de l'équipe du Ministère de la Santé ;
- 2 témoignages de deux prestataires de soins ;
- 2 témoignages de deux gestionnaires.

Les photos et les vidéos doivent être prises, en action, en tenant compte des principes de l'éthique. Une attention particulière devra être portée aux femmes et aux jeunes.

Les photos et les vidéos doivent être fournies dûment classées, numérotées et légendées (pieds de photos). La légende doit indiquer les noms des personnes (après leur consentement) et le lieu à photographier. Une attestation de consentement de prise de photos et vidéos doit être signée.

Les vidéos devraient souligner les craintes/problématiques rencontrées et l'apport du projet de digitalisation. Exemple : « J'avais plusieurs inquiétudes depuis le début de la pandémie pour venir chercher des services de la planification familiale par peur de me contaminer. Aujourd'hui, grâce à ce projet, je suis plus rassurée car je suis sensibilisée sur l'intérêt du suivi de mon état de santé tout en me protégeant contre la contamination par le virus." Amal, 32 ans, mère de deux enfants.

REMISE DU LIVRABLE

Le bureau d'études collectera les photos et les vidéos en respectant les spécifications suivantes :

- La taille des images sera au moins de 4000x3000 pixels, en 300 DPI ;
- Les photos doivent être enregistrées au format JPEG ;
- Les œuvres proposées ne doivent pas avoir fait l'objet d'un montage de plusieurs clichés.
- Vidéo : Formats HD et web (format MPEG1 vidéo, taille approximative 352 x 288) et VHS, Format MP4.
- Vidéo : maximum 4 mn pour les témoignages individuels et entre 2.00 et 4.00 mn pour les activités en cours d'action.
- Les transcrits des dialogues des vidéos sont remis sur support électronique.